

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut

recrute pour le Département de la Santé et des Technologies Médicales de Tournai et Mouscron

Plusieurs Maitres-Assistants et/ou Maitres de formation pratique en soins infirmiers (H/F/X)

Appel interne et externe à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne. Afin de renforcer le Département de la Santé et des Technologies Médicales, la HELHa recrute plusieurs profils de maître-assistant et/ou de maître de formation pour l'implantation de Tournai-Mouscron.

2. Description de la fonction

Pour la fonction maître de formation pratique, la fonction comprend les activités suivantes :

- Supervision de stage de Bachelier infirmier responsable de soins généraux de bloc 1-2-3 et 4, dans des services de médecine, de chirurgie, de gériatrie, de bloc opératoire et salle de réveil, en Maisons de repos et de soins, de soins à domicile... ; les lieux de stage sont partagés en fonction des besoins ;
- Accompagnement d'activités d'intégration professionnelles (AIP)

La HELHa cherche à recruter également un maître-assistant sur le site de Mouscron, afin d'assurer une charge de cours dans le cadre du bachelier Infirmier.ère Responsable Soins Généraux. Le cours est donné au deuxième quadrimestre au BLOC 2.

Descriptif des cours :

- **UE 203 : Méthodologie de la recherche : 24h x 1 groupe y compris problématisation et recherches documentaires en collaboration avec la documentaliste**

Cette activité de l'UE203 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation :

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel) ;

4.C1.2 Argumenter des améliorations possibles de la pratique infirmière sur base de preuves scientifiques (niveau collectif)

Acquis d'apprentissage de l'activité d'apprentissage :

Au départ d'une situation donnée, sur base de sources documentaires valides et pertinentes, formuler des problématiques en lien avec la discipline infirmière. Au départ d'une situation choisie parmi trois propositions :

- Analyser la situation
- Choisir trois articles (scientifiques ou professionnels ou données probantes) dont un en langue anglaise, et un relevant de la discipline infirmière
- A partir de deux angles différents, formuler des problématiques
- Produire une analyse critique de l'article qui est le plus en lien avec l'une des problématiques

Objectifs :

- Analyser une situation : Enoncer en français et en anglais les mots clés, le QQOCP et/ou le PICO.
- Mettre en œuvre une démarche de recherche documentaire : lancer un moteur de recherche, faire l'analyse critique des sources, sélectionner des sources documentaires valides et pertinentes.
- Formuler des problématiques (angles différents) sur base des sources documentaires.
- Analyser une problématique au regard de la discipline infirmière.

Cette charge peut être morcelée et être couverte par plusieurs personnes

3. Profil recherché

3.1 Pour la fonction de maître de formation pratique :

- Vous êtes titulaire d'un bachelier en soins infirmiers, bachelier infirmier responsable de soins généraux ou titre équivalent afin de postuler pour la charge maître de formation pratique ;
- Un intérêt particulier pour l'encadrement des stages des étudiants est un plus.

3.2 Pour la fonction maître-assistant :

- Être titulaire d'un master en santé publique ou du master en sciences de la famille et sexualité afin de postuler pour la charge maître-assistant ;
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout ;
- Une expérience dans l'enseignement supérieur constitue un atout.

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Capacité à construire un contexte propice aux apprentissages selon le niveau d'études ;
- Attitude stimulant la réflexivité, l'implication et l'autonomisation de l'étudiant ;
- Capacité à stimuler la mobilisation des connaissances des étudiants en situation professionnelle ;
- Capacité d'adaptation à différents contextes professionnels de supervision de stage ;
- Faire preuve de leadership pédagogique et de leadership clinique en tant que MFP et/ou MA ;
- Participer à l'évaluation des étudiants en respectant le niveau de compétences attendu, l'alignement pédagogique et les procédures en place selon les fiches ECTS et le RGE et ses compléments ;
- Animer des séances d'AIP, de activités particulières de stages, en collaboration avec les collègues ;
- Collaborer avec la coordination de section, les coordinateurs d'année, le secrétariat académique et la direction aux enseignements.

4. Modalités d'exercice de la fonction

- **Régime de travail** : deux temps plein (10/10^e) et un mi-temps (5/10)
- **Fonction** : Maitre-Assistant ET/OU Maitre de Formation Pratique
- **Hiérarchie** : sous l'autorité du directeur aux enseignements de Tournai Mouscron
- **Echelle barémique** : 501 (ou 502 si CAPAES) pour la fonction MA – 346 – (ou 849 si CAPAES)
– en fonction du type de contrat du MDP
- **Type de contrat** : contrat à durée déterminée – en fonction du type de contrat du MDP
- **Date d'entrée en fonction** : Début janvier 2026
- **Lieu de travail** : HELHa Tournai - Mouscron et lieux de stage du département

5. Dépôts des candidatures

Toute candidature sera composée d'une lettre de motivation spécifiant les heures et l'implantation pour lesquelles vous posez votre candidature / d'un curriculum vitae / d'une copie du diplôme requis (Master ou Bachelier).

Et sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **25-238 MA MFP Soins Infirmiers**

Pour toute question concernant l'appel à candidatures, vous pouvez contacter Marie ANDRE, référente RH, à l'adresse suivante : andrem@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : 04 janvier 2026 inclus

6. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature,
- Les candidats retenus seront invités à participer à un entretien de sélection sur le site de la HELHa de Tournai le mardi 6 janvier.

5. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;

- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.